

IMPORTATEUR POUR LE BENELUX



LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE DU MARCHÉ

IMPORTATEUR POUR LA BELGIQUE

compact MACHINERY



THOMAS



GEHL



kramerALLRAD



neuson

Brechtsebaan 36 • 2900 Schoten
Tél.: 03/641.75.80 • Fax: 03/645.60.92
sales@torfs.info • www.torfs-nv.be

Z.i. Ghislenghien • Chemin Brimboriau 28b • 7822 Meslin l'Eveque
Tél.: 068/285.888 • Fax: 068/285.788
info@compact-machinery.be • www.neuson.be

Quant à Aerotrim, il produit depuis plus de 40 ans des aérosols à usage industriel et ménager pour des huiles de lubrification, des produits de nettoyage, des produits d'entretien automobile, des cosmétiques, ... Aerotrim a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 millions d'euros en 2007 et emploie 40 personnes.

Un 2^e concasseur chez Devocrush

La société Van der Spek à Ternat a livré un 2^e concasseur Kleemann de type MR130Z avec crible secondaire à la

société Devocrush à Anzegem. Comme elle effectue principalement des travaux pour les entreprises de recyclage, une haute capacité de production, peu d'arrêt et des frais d'usure réduits sont d'une très grande importance dans ce secteur. D'où le recours au concasseur Kleemann de type MR130Z avec crible secondaire. Il pèse environ 62 tonnes et a une entrée de 1.300 mm x 900 mm. Grâce au pré-crible à double étage, le filtrage de la terre est optimisé, ce qui augmente la capacité sans usure complémentaire. Une goulotte vibrante sous le concasseur évite aussi toute obstruction et protège la bande de sortie. Cette bande de 1.300 mm de large transporte le matériel broyé vers le crible secondaire qui a une surface de criblage de 5,18 m². Une puissante bande électromagnétique, réglable en hauteur, veille à ce que tout le fer soit extrait du produit final. Les grains de taille moyenne sont reconduits vers le concasseur ou, grâce au pivotement hydraulique, peuvent être stockés ou évacués vers le séparateur à vent pour le nettoyage du granulé restant.



Chercher un logement adéquat, on n'ose pas dire idéal, à Bruxelles est

Chasseurs immobiliers à Bruxelles

devenu une expérience éprouvante, voire un cauchemar. L'existence de près de 1.100 agences immobilières répertoriées et l'absence de centralisation véritable de la demande n'arrangent pas les choses. C'est dans ce contexte qu'un nouveau métier, déjà pratiqué en France, en Angleterre et aux Pays-Bas notamment, fait son apparition chez nous: property hunter ou chasseur immobilier. Concentré uniquement sur les acquéreurs, il entend leur offrir une recherche sur mesure et couvrant toutes les étapes du processus d'achat ou de location. De plus, le property hunter n'a aucun bien en portefeuille et n'est rattaché à aucun organisme immobilier. Il s'occupe des démarches de prospection, des pré-visites, de la sélection des biens et de la négociation des prix.

Il se distingue de l'agent immobilier par le fait qu'il veille avant tout aux intérêts des acheteurs (ou locataires) là où l'agent immobilier protège principalement les intérêts des propriétaires.

David Chichard et Julien Dessauy, fondateurs de la société Property Hunter, évoquent une série de bonnes raisons justifiant le recours à un chasseur immobilier: manque de temps, d'envie ou de disponibilité nécessaires à la recherche d'un bien immobilier; obligation de réaliser une acquisition en un temps très court; souhait de bénéficier de conseils et d'une assistance de professionnels; souhait de ne visiter que des biens correspondant aux besoins; optimiser les négociations.

Le savoir-faire et les multiples contacts du chasseur immobilier lui permettent en principe de conclure une recherche en 1 à 2 mois. Si l'achat représente l'essentiel des dossiers traités, la location fait également partie de ses missions pour environ 30% de l'activité. Chez Property Hunter, cette dernière est pour l'instant centrée sur les 19 communes bruxelloises et sur la proche périphérie, plus particulièrement les communes situées à l'est, au sud, sud-est et sud-ouest de la capitale. A noter aussi que ce métier, né il y a 15 ans aux Etats-Unis, est conforme aux lois réglementant le secteur immobilier.

Le chiffre de la semaine

927

C'est le nombre de faillites enregistrées dans notre pays en septembre. Un record absolu. Il s'agit d'une hausse de 18% sur un an. Ce nombre passe à 1.825 cas pour le trimestre écoulé. Les plus touchés sont la construction, l'horeca et le commerce de détail.